

## **Au conseil du 21 septembre 2009 : oui à l'extension de Tour(s)plus, non à la dilution de Saint-Cyr dans l'agglomération !**

La Communauté d'agglomération Tour(s)plus va fêter le 1<sup>er</sup> janvier 2010 ses dix ans d'existence. Un constat de réussite collective à l'heure de son extension à la Confluence !

Au lendemain du scrutin municipal de 1995, les maires des principales communes du noyau de l'agglomération prennent conscience qu'il faut désormais dépasser les clivages politiques et apprendre à travailler intelligemment ensemble si l'on veut positionner à terme Tours parmi les métropoles de notre pays. Un syndicat intercommunal à vocations multiples créé en 1996 permet d'entamer ce travail en commun qui naturellement trouvera sa consécration dans la mise en œuvre de la loi Chevènement de 1999 et la naissance de Tour(s)plus.

Notre communauté d'agglomération compte aujourd'hui 14 communes. Les 5 communes de la Confluence (Ballan-Miré, Villandry, Druyes, Savonnières et Berthenay) rejoindront Tour(s)plus le 1<sup>er</sup> janvier, formant ainsi une agglomération de près de 280 000 habitants. Et déjà trois autres communes situées elles à l'est frappent à la porte : Rochecorbon, Chanceaux-sur-Choisille et Parçay-Meslay.

Ces démarches successives sont la meilleure réponse aux détracteurs de l'intercommunalité. Celle-ci aura permis en 10 ans d'engager Tours et son agglomération dans une dynamique nouvelle de développement avec la réalisation d'un important programme d'équipements structurants, qu'ils soient culturels, sportifs, économiques ou dans le domaine des infrastructures, sans parler de politiques exemplaires en faveur de l'habitat ou de développement durable. La nouvelle compétence en tourisme opérationnelle depuis le 1<sup>er</sup> octobre est un atout de plus. Et cela sans impôts nouveaux et sans hégémonie de la ville-centre conformément au pacte fondateur !

L'agglomération de Tours gagne ainsi régulièrement des habitants profitant de son positionnement stratégique dans l'ouest de la France à une heure de Paris.

Tout cela s'est mis en place avec un grand respect des politiques communales d'urbanisme et de cadre de vie engagées par les uns et les autres, ce qui aura permis incontestablement de préserver l'identité de chaque commune. Ainsi Saint-Cyr a su durant cette dizaine d'années continuer à marquer sa différence tout en s'engageant résolument et sans état d'âme dans les nouvelles politiques communautaires.

Saint-Cyr est restée Saint-Cyr et nous continuerons à défendre notre modèle d'aménagement urbain et notre qualité de vie. Nous en sommes les garants !

C'est dans cet esprit et cette confiance en l'avenir de notre territoire que notre assemblée municipale a voté à l'unanimité le 21 septembre l'extension de notre communauté d'agglomération.

**Liste Philippe BRIAND et son équipe municipale**